



La compétition des 500 points Règlement

Principe et conditions de participation

- La compétition des 500 points permet aux débutants ou aux joueurs « loisir » de participer à une compétition qui réunit des joueurs d'un niveau équivalent. Elle est présentée 2 fois par saison, en première phase et en seconde phase.
- La compétition est ouverte aux joueurs de l'Oise titulaires d'une licence compétition ou loisir pour la saison en cours ayant 500 points au dernier classement officiel.
- Cette compétition comporte sept tableaux :
 - ✓ Poussins
 - ✓ Benjamins
 - ✓ Minimes
 - ✓ Cadets
 - ✓ Juniors
 - ✓ Séniors
 - ✓ Vétérans
- Les tableaux sont mixtes.

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable de l'épreuve et le juge-arbitre mettent en place une formule adaptée.
- Les Poussins et Benjamins seront convoqués le samedi matin. Les cadets et minimes seront convoqués le samedi après-midi. Les juniors, séniors et vétérans seront convoqués le dimanche matin.

Afin de garantir la qualité de la compétition et d'en optimiser le déroulement, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.